ARRETE de VOIRIE portant
PERMIS de STATIONNEMENT
2024/PM/007

Nous, Maire de la Commune de CARBONNE

Vu les articles L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
Vu le Code de la route,
Vu la demande présentée le : 26 Janvier 2024
Par la SARL DUPUY Frères, pour des travaux de réfection de toiture au 38 rue du Sculpteur Abbal,
Considérant qu'il convient d'assurer la circulation des véhicules et des piétons pendant les travaux de réfection de toiture **au 38 rue du Sculpteur Abbal du 05 au 12 Février 2024**

A R R E T O N S

Article 1 : Pendant les travaux de réfection de toiture **au 38 rue du Sculpteur Abbal du 05 au 12 Février 2024,** le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public comme énoncé dans sa demande :

- Utilisation d'un camion grue pour alimenter le chantier et stationnement autorisé le long du 38 rue du Sculpteur Abbal.
- Stationnement interdit du N° 23 au N° 27 rue du Sculpteur Abbal afin de permettre la circulation des véhicules..

Article 2 : La signalisation temporaire réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux, qui sera responsable du défaut ou de l'insuffisance de celle-ci.
Article 3 : La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : Elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.
Article 4 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
Article 5 : Ampliation sera donnée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Carbonne,
- Madame la Directrice Générale des services,
- Monsieur le Chef de service de Police municipale,
- SARL DUPUY

Fait à CARBONNE,
Le 29 Janvier 2023

MAIRIE de CARBONNE (Haute-Garonne)

Le Maire
Denis TURREL

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse : 68 Rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex 7.